DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE **MONTRÉAL**

MISE À JOUR

Merci de diffuser largement à vos collègues

COVID-19 : Modification du processus de demande d'analyse de laboratoire 28 février 2020

À partir de maintenant, il n'est plus nécessaire d'informer la Direction régionale de santé publique (DRSP) avant d'envoyer une demande d'analyse pour le SARS-CoV-2 au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). La procédure mise à jour est détaillée dans la lettre du LSPQ jointe en annexe. Prendre note qu'il faut préciser le pays visité et/ou le contact à risque sur la requête.

Malgré ce changement, nous vous demandons de signaler tout cas ayant un tableau clinique de maladie respiratoire sévère infectieuse (MRSI). Nous vous invitons aussi à consulter au besoin le professionnel de garde en maladies infectieuses de la DRSP pour évaluer le risque d'exposition (critères épidémiologiques).

Par ailleurs, nous vous rappelons que lorsqu'un cas suspect est retourné à son domicile en attendant le résultat du test, il est important qu'il reçoive la consigne de rester en isolement jusqu'à ce que le médecin traitant l'avise du résultat négatif. Les consignes concernant l'isolement à domicile sont disponibles sur : https://santemontreal.gc.ca/population/coronavirus-covid-19/

DÉFINITION DE CAS SUSPECT

Critères cliniques	Critères épidémiologiques
Fièvre ET/OU toux	Dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes :
	 Avoir voyagé en Chine continentale, à Hong Kong, en Corée du Sud, en Iran, en Italie, au Japon ou à Singapour OU
	Contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 OU
	 Contact étroit avec une personne ayant une maladie respiratoire aiguë qui est allée dans l'un des pays nommés ci-dessus OU
	Exposition en laboratoire à du matériel biologique contenant le virus SARS-CoV-2

RECOMMANDATIONS

- 1. Identifier rapidement tout cas suspect de COVID-19 à l'accueil ou au triage
- 2. Appliquer les mesures contre la transmission par contact et par voie aérienne, incluant la protection oculaire
 - Isolement dans une chambre à pression négative ou, si non disponible, dans une pièce fermée ;
 - **Note**: Dans un milieu de soins où il n'est pas possible d'appliquer les mesures contre la transmission aérienne, on peut questionner un patient en appliquant les mesures contre la transmission par gouttelettes/contact. Il devra toutefois être référé dans un milieu de soins approprié si des prélèvements sont indiqués.
- 3. Évaluer le patient pour valider qu'il s'agit d'un cas suspect de COVID-19
 - Selon les premières études, les principaux symptômes du COVID-19 sont, par ordre de fréquence : **fièvre, toux, dyspnée, fatigue, myalgies, céphalées et maux de gorge**. Des symptômes digestifs sont présents dans moins de 3% des cas. Les signes radiologiques sont davantage décelables à la tomographie (75% des cas) qu'à la radiographie simple (10-15% des cas);
 - Au besoin, consulter un microbiologiste-infectiologue;
 - En cas d'incertitude quant à l'exposition (critères épidémiologiques), consulter la Direction régionale de santé publique.
- 4. Signaler tout cas suspect de COVID-19
 - Au service de prévention et de contrôle des infections de votre établissement ;
 - À la Direction régionale de santé publique si le cas présente un tableau clinique de maladie respiratoire sévère.
- 5. Obtenir plusieurs spécimens respiratoires pour analyses par TAAN pour SARS-CoV-2
 - Prélèvements des voies respiratoires inférieures si possible ET des voies respiratoires supérieures (nasopharyngé et oropharyngé) à l'aide d'un écouvillon velouteux (« flocked swab »);
 - Les prélèvements devront être envoyés au LSPQ pour analyse. Pour plus d'information, consulter la lettre de l'INSPQ : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/nouvelle-mise-a-jour-lettre-covid-19-20200228 site web.pdf

Pour plus de renseignements, consulter :

- DRSP http://santemontreal.ca/coronavirusCOVID-19
- MSSS <u>Liste des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue</u>
- MSSS <u>Coronavirus COVID-19 Professionnels MI</u>
- INSPQ COVID-19 (coronavirus)
- OMS Novel Coronavirus (COVID-19) situation reports

universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal

Centre intégré



Par courrier électronique

Le 28 février 2020

Aux responsables des laboratoires de microbiologie Aux médecins microbiologistes infectiologues Aux directeurs de santé publique Aux codirecteurs OPTILAB

Objet : Nouvelle mise à jour – Diagnostic de laboratoire de l'infection au nouveau coronavirus (COVID-19)

Madame, Monsieur,

Suite à une mise à jour de nos processus, la trajectoire de communication pour l'investigation des cas suspects de COVID-19 a été révisée. Voici quelques éléments importants à noter :

- Il n'est plus nécessaire de faire entériner un cas suspect par la Direction de santé publique (DSPublique) régionale. Les cas suspects issus des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue (<u>Liste des régions touchées par le COVID-19</u>) et/ou identifiés par le médecin microbiologiste-infectiologue de votre établissement comme étant un cas suspect seront testés par le LSPQ.
- Il est nécessaire d'aviser le LSPQ avant l'envoi d'échantillons.
- Veuillez remplir la requête PHAGE en prenant soin de préciser le pays visité ou le contact à risque (i.e. si contact avec un cas confirmé). Les <u>instructions</u> pour remplir le formulaire sont disponibles sur notre site web, à la page d'accueil du répertoire des analyses : https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses.
- Nous vous rappelons que les échantillons nasopharyngés et de gorge peuvent être placés dans le même milieu de transport viral ou universel. Assurez-vous de bien refermer le contenant pour éviter tout déversement dans le sac de transport.
- Le transport de l'échantillon doit respecter les exigences concernant le transport des matières infectieuses de catégorie B (UN3373).
- Le LSPQ peut recevoir des échantillons en tout temps (24/7). Il est donc souhaitable de procéder à l'envoi d'échantillons dès que possible afin de minimiser les délais.

- Les analyses peuvent être effectuées tous les jours de la semaine, incluant la fin de semaine.
- Les échantillons reçus avant 10h00 seront analysés pendant la journée et les résultats émis en fin d'après-midi.
- Les résultats seront communiqués aux autorités de santé publique (DSPublique et au directeur national de santé publique) ainsi qu'aux médecins traitants. Les rapports des résultats seront émis au laboratoire qui soumet les échantillons au LSPQ. Consulter « <u>La trajectoire de communication</u> » avec le LSPQ pour de plus amples renseignements.

Les informations concernant les analyses de laboratoire sont les mêmes que celles associées au MERS-CoV et sont disponibles au lien suivant :

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/annonce_guide_pratique_laboratoire_MERS-CoV.pdf

Pour plus d'informations au sujet de ces tests, veuillez joindre le personnel du secteur Biologie moléculaire du LSPQ au (514) 457-2070, poste 2213.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Judith Fafard, M.D., FRCPC

Médecin microbiologiste-infectiologue conseil

Hugues Charest, Ph. D.

Spécialiste clinique en biologie médicale